



## VOTRE AVENIR NOUS CONCERNE ET VOUS INTERESSE !

**Vous allez élire, le jeudi 4 décembre 2014**, vos représentants aux Comités Techniques et aux Commissions Administratives Paritaires qui siègeront durant 4 ans aux côtés des élus et de l'administration.

Le rôle de ces instances est important car nous y exprimons votre point de vue pour :

- l'amélioration des **conditions de travail** de tous les agents,
- une bonne application du **régime indemnitaire**,
- que les **réorganisations** ne pénalisent pas les agents,
- des plans de **formation professionnelle**,
- des **carrières** motivantes.

D'où l'importance de votre vote ! Evitons l'arbitraire, veillons à la bonne application de notre statut.

Les cartes de la représentativité syndicale au sein de notre Institut sont rebattues tous les 4 ans lors des élections professionnelles : la capacité d'un syndicat à vous défendre ne dépendra pas du passé mais de votre choix le 4 décembre 2014.

**Ces élections vous permettent de vous exprimer  
Ne ratez pas cette occasion, après il sera  
trop tard !**

La liste commune **CFTC-UNSA s'engage** à mener des négociations pour :

- ⇒ obtenir les **moyens de travailler correctement** (fournitures, matériel, moyens de communication, véhicules, remboursement des frais...).
- ⇒ veiller au maintien des **effectifs** et à une répartition adaptée à la charge de travail par direction et service.
- ⇒ maintenir **la diversité** de nos métiers et de nos travaux. Nous contestons l'efficacité de la sous-traitance et préférons la mobilisation de nos compétences internes.
- ⇒ augmenter les possibilités de **mobilité choisie**.
- ⇒ faire reconnaître **vos compétences et qualifications**.
- ⇒ augmenter les **taux de promotion** (ratios promus-promouvables), mettre en place un **plan de qualification** de C en B, organiser à l'Insee un **concours interne spécial** de B en A
- ⇒ **promouvoir** les consultations des agents avant toute décision ayant des conséquences sur leur santé, les conditions et l'organisation de leur travail.
- ⇒ revaloriser notre **régime indemnitaire** : réévaluation du point d'indice, refonte des grilles indiciaires, intégration des primes dans le traitement, mise en œuvre des primes dans les Zones Urbaines Sensibles (ZUS)...
- ⇒ **défendre les enquêteurs** (application de la loi Sauvadet, accès aux Comptes Epargne Temps, adaptation du matériel notamment téléphonique, dispositif de sécurité des enquêteurs...)

Pour une **MEILLEURE QUALITE DE VIE PROFESSIONNELLE**

*Le jeudi 4 décembre 2014*

**VOTEZ POUR LES LISTES CFTC-UNSA**  
**Ensemble à l'Insee**

SANS RATURAGE NI PANACHAGE